

REGLEMENT DU CRITERIUM CDV 13 MINIWISH PLANCHE A VOILE 2026-2027

1- Les courses se courent selon le règlement du critérium, les instructions de course de World Sailing 2024-2028, Les Règles d'Introduction à la Régate.

2 – GROUPES ET CATEGORIES

Groupe MINIWISH

Benjamin : 2016 et + jeunes

Minimes : 2015 - 2014 - 2013 -

Groupe OPEN

Open : 2012 et moins

3 - MAUVAISES CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les clubs organisateurs peuvent annuler une régata pour un ou plusieurs groupes la veille à partir de 17 heures le vendredi, pour les courses du samedi, si, et seulement si les conditions météo ne permettent pas à coup sûr de régater. L'information doit être disponible sur le site internet du CDV 13 à ces horaires.

4 - HORAIRES

Pour permettre le bon déroulement des épreuves, la limite des inscriptions se fera impérativement à 13H30.

5 - JAUGE – MATERIEL

Le matériel : il pourra être personnel ou de club, mais chaque concurrent devra venir avec une planche complète (Flotteur, gréement).

L'entraîneur leader du centre d'entraînement est habilité à jauger à tout moment le matériel.

Surfaces des Voiles :

Groupe Miniwich :

- *Benjamins : 3.8 m² maximum sans camber.*

Pour les coureurs ayant la capacité physique et technique, l'entraîneur de club peut faire une demande de dérogation pour chaque régata au référent CDV13 :

Pour courir de septembre à décembre jusqu'à 4,2 m² maximum, obligatoirement sur les grands parcours Minime Open

Pour courir de janvier à juin jusqu'à 5 m² maximum, obligatoirement sur les grands parcours Minime Open

- *Minimes : 5.8 m² maximum avec 2 camber ou 6 m² sans camber type EFV.*

Pour les coureurs ayant la capacité physique et technique, l'entraîneur de club peut faire une demande de dérogation pour chaque régata au référent CDV13 :

Pour courir de janvier à juin en 6,8 m²

Un coureur minime régatant en 6,8 au printemps, devra obligatoirement passer au niveau régional, la saison suivante et ne pourra donc plus suivre le championnat départemental.

- Open : sans limitation

Groupe Miniwish

- Planche de production avec ou sans dérive

6 – INSCRIPTIONS

- Le montant des frais d'inscription lors d'une épreuve du championnat régional est de 10 € par bateau solitaire ou équipage.

7 – EPREUVES

Tous types de parcours sont qualificatifs :

- Parcours construits.
- Slalom.
- Raid.

Les types de parcours pour chaque course seront présentés sur un tableau lors du briefing après consultation des entraîneurs.

Dans le cas où les conditions météo ne seraient pas acceptables au bon déroulement des courses, les organisateurs pourront faire courir des courses « funny race » non qualificatives sur tout types de planches et tout types de parcours.

8 – CLASSEMENT INDIVIDUEL PAR EPREUVE

Application du système des points à minima (annexe A2.2 des règles de course ISAF).

Quel que soit le nombre de courses courues, on enlèvera la plus mauvaise. Si une ou deux courses seulement sont courues, on n'en enlèvera aucune. Les résultats individuels doivent être transmis dans les 5 jours suivant l'épreuve au CDV 13 qui se charge de les transmettre au responsable du classement général.

1 course pour valider l'épreuve.

9 - CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL DES COUREURS

Il sera établi un classement général sur les groupes suivants : Miniwich benjamins, minimes.

Le classement général individuel dans chaque catégorie est établi, pour chaque coureur, à partir de toutes les épreuves de la saison après avoir enlevé la plus mauvaises selon le tableau suivant.

DE 1 A 5 EPREUVES COURRUES => 1 ENLEVEE

DE 6 A 8 EPREUVES COURRUES => 2 ENLEVEE

Un coureur qui ne participe pas à une régates se voit attribuer autant de points que d'inscrits dans sa catégorie + 10 points.

Un coureur DNA se voit attribuer autant de points que d'inscrits dans sa catégorie +1 point.

10 - CLASSEMENT DES CLUBS "NIVEAU DEPARTEMENTAL"

Il sera fait un classement général des Clubs en prenant en compte

: Les 4 meilleures performances de leurs coureurs (Minime et Benjamin) par support et par régates. Ce classement se fait automatiquement sur le logiciel de régates freg.